

L'hérédité indirecte

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb045_f0265

SourceBoite_045-9-chem | L'hérédité.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

On ne pouvait espérer l'hérédité
que si : — la cause primitive à
la génération peut être suffisante
— que soit 5 jours la ligne
directe et la ligne collatérale
ne présentent de plus amples.

Il peut se ~~produire~~ produire que la circulation
proviens l'action d'un principe héréditaire
qui sans elle n'aurait pu en effet.

A. Lucas. Tr. de l'her.
no. 1000

II. pp 29-39